



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 22 avril 2010 à 18 h 15

Présents : Tous les membres en exercice sauf :

Excusés : Marie-Thérèse FEUILLET – procuration à Serge LACROIX
Patrice MOREL – procuration à M. le Maire

Secrétaire de Séance : Eddy LUSSIANA

Avant d'ouvrir cette nouvelle séance du Conseil Municipal, Monsieur le Maire interroge les membres du Conseil Municipal pour d'éventuelles remarques sur le compte-rendu de la séance précédente. Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est donc approuvé à l'unanimité.

En préambule, Monsieur le Maire présente, au nom du Conseil Municipal, ses condoléances à Jacques Bauduret et sa famille, suite au décès de Madame Jeanne Bauduret.

Monsieur le Maire propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour de cette séance.

1. Présentation des travaux des 4 commissions municipales:

1. 1. Commission Travaux & Environnement :

Travaux – Avenue de Franche Comté :

André Plaisantin présente l'état d'avancement des travaux de reprise des réseaux d'eaux usées et d'eau potable. Les Ets Baroni ont rencontré quelques difficultés au niveau du passage sous l'ouvrage de la Dhuye. La SCEB a, quant à elle, posé les fourreaux électriques entre le carrefour de la Libération et le long de l'Avenue de Franche Comté.

Travaux – Avenue de Saint-Claude :

André Plaisantin informe les membres du Conseil Municipal que la pose de la conduite d'eau potable sera terminée le 23 avril 2010. Les Ets Routière Guenuchoy entreprendront les travaux de surface à la suite comme prévu. Afin de sécuriser le chantier, une couche d'enrobé sera mise en place sur la largeur de la tranchée d'eau potable.

Bâtiments communaux :

André Plaisantin confirme que les travaux de reprise du balcon de l'école primaire Roger Millet ont été réalisés pendant les vacances de Pâques comme prévu. De même, la réfection de la toiture du local de la station d'épuration est également terminée. Enfin, la réfection de l'installation électrique des locaux de la perception est achevée.

Réseau de chaleur – Dalkia :

André Plaisantin rappelle que la commune de Moirans fait partie des nouveaux abonnés du réseau de chaleur, dans la mesure où celui-ci doit permettre de raccorder l'école primaire Roger Millet (2 bâtiments), l'école maternelle LiloLudy, la crèche Pause Câlin et la gendarmerie.

A ce titre, Dalkia a présenté une proposition de polices d'abonnement, comprenant la tarification du contrat de concession et une taxe de raccordement. André Plaisantin informe les membres du Conseil Municipal que les négociations sur les termes de ces polices d'abonnement sont actuellement en cours avec Dalkia. Par ailleurs, il est proposé d'engager l'extension du réseau de chaleur comme prévu, ce qui permettra de raccorder les écoles dès la prochaine saison de chauffe, soit au 1^{er} septembre 2010.

Forêt communale – Contrat d'approvisionnement 2010

Les services de l'ONF ont rencontré les représentants des Ets Monnet Sève, afin de définir de nouvelles conditions de tarification pour le contrat d'approvisionnement 2010. Ces nouvelles conditions tarifaires, validées par René Mermet-Maréchal, sont 15% supérieures aux conditions du marché 2009, pour un volume de bois de 2 925 m³ présumés sous écorce (sapin et épicéa). Il est proposé d'approuver les termes de ce nouveau contrat d'approvisionnement avec les Ets Monnet Sève et l'ONF. Monsieur le Maire ajoute que la commune de Moirans-en-Montagne a la possibilité de signer des contrats d'approvisionnement pour une durée d'une année seulement, ce qui présente certains avantages sur le plan technique (gestion de la forêt) comme financier (fluctuation des cours du bois).

Forêt communale – Vente de Champagnole :

Lors de la dernière vente en adjudication de Champagnole, les bois des parcelles n°91 et 92 ont été cédés aux Ets Jura Bois pour la somme totale de 34 000 €.

Route forestière du Tongea :

André Plaisantin rappelle que l'ONF est maître d'œuvre du projet de réfection de la route forestière du Tongea. Ce dossier est éligible au plan de développement rural hexagonal (soutien à l'amélioration de la desserte forestière). Le taux de subvention est de 40% du montant HT des travaux, à savoir 19 800 € HT. Il est proposé de solliciter l'Union Européenne au taux maximum.

L'ensemble des propositions présentées ci-dessus sont adoptées à l'unanimité.

1. 2. Commission Cadre de Vie :

Nettoyage de printemps :

Laurence Magnon rappelle aux membres du Conseil Municipal que l'opération Nettoyage de Printemps aura lieu samedi 24 avril. Les participants seront répartis en plusieurs groupes, intervenant dans différents secteurs du territoire communal. L'ensemble des classes de l'école primaire Roger Millet participeront à l'opération de nettoyage le vendredi 23 avril. De même, une journée de nettoyage est également prévue par la Cité Scolaire Pierre Vernotte.

Commerces :

Laurence Magnon informe les conseillers municipaux des différents projets de création ou de reprise de commerces :

- Un projet de création d'un commerce de vente de matériel de puériculture et vêtements pour enfant ;
- Un projet de création d'un commerce ambulant de toilettage pour chien. Cette personne viendrait une fois par semaine au champ de foire.
- Création d'une nouvelle activité pour les Ets Verpillat – Clôture : vente directe aux particuliers. Une journée « portes ouvertes » a été organisée récemment.
- La reprise de la boucherie Jacques par M. Lorge à compter du 30 avril 2010.

Jalonnement :

La mise à jour de l'ensemble des panneaux de signalétique en centre ville et en zone industrielle sera réalisée cette année. Le dossier complet de validation des nouveaux panneaux a été transmis au Parc naturel régional du Haut Jura, qui est chargé d'établir le bon de commande. Par ailleurs, le nettoyage et la réfection des panneaux de signalétique en bois seront réalisés dans les jours à venir par les Signaux Girod.

Communication :

Laurence Magnon fait part des différentes propositions de la presse locale pour des opérations de promotion du territoire : photos aériennes de la commune, articles sur les projets de la municipalité etc.

1. 2. Affaires sociales – Services à la population

Christian Millet informe les membres du Conseil Municipal que le repas de l'Amitié aura lieu cette année le 17 octobre.

Accueil de loisirs Tom Pouce :

Christian Millet et Rachel Triboulet ont organisé le 20 avril 2010 une réunion à l'accueil de loisirs Tom Pouce, en présence de l'équipe pédagogique du centre, des représentants de l'association Les Francas du Jura et des parents des enfants inscrits.

L'objet de cette réunion était d'informer les parents de la suppression du service de garderie, organisé entre 11h30 et 12h15 en période périscolaire.

Après avoir rappelé ce que la municipalité a développé dans la cité du jouet en termes de services à la population, en particulier pour les enfants, depuis plus de 20 ans, Christian Millet et les personnes présentes ont présenté les raisons motivant cette décision : l'accueil de loisirs propose un service prenant en charge les enfants depuis la sortie de l'école, la prise du déjeuner et l'accompagnement à l'école. Il est important de préciser que ce sont en moyenne 50 à 60 enfants qui bénéficient de ce service chaque jour en période scolaire. La garderie des 5 à 10 enfants entre 11h30 et 12h15 ne peut être maintenue, dans la mesure où elle ne présente aucun intérêt pédagogique et qu'elle implique un rythme difficile pour l'enfant pendant la pause méridienne. Les parents concernés auront la possibilité d'inscrire leur enfant le midi comprenant le repas.

Par ailleurs, pour les périodes de fermeture du centre pendant Idéklic et les vacances de Noël, il a été proposé d'interroger l'ensemble des parents sur leurs souhaits

d'inscrire leur enfant pendant ces périodes ou non. En fonction des réponses obtenues, il sera proposé d'ouvrir ou non le centre.

Christian Millet tient à souligner la qualité des animations proposées par l'équipe pédagogique de Tom Pouce :

- Projet pédagogique autour des Droits de l'Enfant
- Fabrication de cabanes, herbiers, semis pour le jardin etc.
- Participation au carnaval de Saint-Claude
- Participation au ciné-goûter « Patate »
- Sortie Acro-branche
- Exposition des réalisations présentées par les enfants en fin de vacances scolaires

Livret d'accueil :

Christian Millet informe les membres du Conseil Municipal que le livret d'accueil remis aux nouveaux résidents a été mis à jour comme chaque année. Les membres du Conseil Municipal sont invités à faire part de leurs remarques éventuelles auprès du secrétariat.

Numérisation des registres d'état civil :

La numérisation des registres d'état civil est terminée. Ce sont donc 16 registres de 1903 à 1992, soit 2 664 pages qui ont été numérisées pour être ensuite exploitées sous un logiciel spécifique. Cette numérisation permettra de réduire les manipulations des registres anciens et de traiter les données par voie informatique.

1. 4. Education – Culture – Vie Associative et Sportive

Visite des collégiens allemands :

Comme chaque année, les collégiens de Bretten (Allemagne) ont passé une semaine à Moirans-en-Montagne dans le cadre des échanges développés avec le collège Pierre Vernotte. Chantal Piton a accueilli ces collégiens ce jour à l'hôtel de ville.

Ecole maternelle LiloLudy :

Serge Lacroix fait part de la demande de Madame Buffaut pour une participation de la commune au séjour d'une semaine organisé à Lamoura pour la classe de Grande Section. Il est rappelé que la commune participait à hauteur de 30% du coût global, pour les séjours organisés auparavant à Prénovel. La participation de la commune cette année serait de 1 896 €. Serge Lacroix rappelle que l'ensemble des enfants de cette classe bénéficient de ce séjour pédagogique.

Ecole privée Saint-Joseph :

Serge Lacroix propose de verser la somme de 27 350 € à l'école privée Saint-Joseph, correspondant à la subvention de fonctionnement de la commune de Moirans. Il est rappelé que cette subvention est calculée chaque année en fonction du coût moyen par élève des écoles publiques de Moirans (dépenses de fonctionnement) et du nombre d'enfants domiciliés à Moirans et inscrits à l'école privée.

Cinéma François Truffaut :

Serge Lacroix informe les conseillers municipaux du nombre d'entrées enregistrées au cinéma François Truffaut depuis le début d'année 2010, à savoir 3 907 entrées. Il est rappelé que le cinéma a enregistré 7 800 entrées pour l'année totale 2009. Cette augmentation de la fréquentation est liée aux diverses animations proposées par la Fraternelle à l'adresse du jeune public (écoles, accueils de loisirs, etc.), mais également à la qualité et à la diversité de la programmation.

Projet d'exposition sur le thème du voyage :

Un nouveau projet d'exposition sera proposé prochainement autour du thème du voyage intitulée « Ailleurs – Voyage, visages et paysages ». L'idée serait de présenter des photos de voyage des 5 continents, intégrant également les actions humanitaires engagées par les associations locales. Une présentation plus détaillée du concept de cette exposition sera proposée ultérieurement.

Sonorisation :

Serge Lacroix informe les membres du Conseil Municipal que l'équipement de sonorisation a été livré à la salle des fêtes. Ce matériel requiert une grande vigilance quant à son utilisation. C'est pourquoi, une formation sera organisée et proposée à l'ensemble des associations susceptibles de l'utiliser.

Comité Culturel d'Animation :

Cindy Pery livre quelques informations sur les manifestations prévues par le Comité Culturel d'Animation en 2010, notamment :

- La fête nationale : soirée du 14 juillet organisée en partenariat avec Idéklic, défilé officiel, agrémenté d'une prestation d'une compagnie artistique espagnole, spectacle pyrotechnique
- La fête patronale les 6 et 7 août : soirée musicale, vide-grenier etc.

Tour de France 2010 :

Le tour de France Cycliste passera à Moirans le 10 juillet 2010, au giratoire sud. En principe, Ludy sera représentée par le ballon gonflable qui avait été utilisé lors du passage du Tour de France aux Crozets il y a quelques années.

Commission Communale des Impôts Directs :

Serge Lacroix précise que la réunion de la CCID s'est tenue le 9 avril 2010, en présence de Monsieur Bernard Cressot, Directeur Départemental des Finances Publiques. Il est rappelé que les Finances Publiques regroupent désormais les services fiscaux et le trésor public.

3. Questions foncières et financières :

Zone d'activité En Pont :

Monsieur le Maire rappelle que le projet de création de la zone d'activité En Pont, porté par la Communauté de Communes Jura Sud, englobe des terrains communaux et privés sur une superficie totale de 10 hectares. Pour les fonds privés, les actes notariés ont été signés récemment. Monsieur le Maire tient à souligner la très bonne collaboration des propriétaires privés sur ces dossiers d'acquisition. Concernant les parcelles communales, Monsieur le Maire propose de solder les cessions des

parcelles restantes, étant rappelé que la commune de Moirans-en-Montagne a déjà cédé 8 560 m² à la communauté de communes Jura Sud en 2009, dans le cadre de l'installation des Ets Acquistapace, et 5 000 m² pour l'implantation de Valoris Développement. Les parcelles restant à céder à la Communauté de Communes Jura Sud sont les suivantes :

- Section AC n° **89-157-189**
 - Section AV n° **32-37-59-67-71** (pour partie)-**79** (pour partie)-**165-169-172-175-178-181-184-186-189** (pour partie)-**194** (pour partie)- **196-222-224-234-236-242-245** (pour partie)-**246** (pour partie)-**233-237**
 - Section AP n° **271** (pour partie)
- soit une superficie totale de 51 928 m².

Considérant l'avis des Domaines rendu pour l'intégralité des parcelles comprises dans la zone d'activité En Pont et les parcelles déjà cédées par la commune à la Communauté de Communes Jura Sud, Monsieur le Maire propose de suivre l'avis des Domaines et de solder les cessions de terrain à la Communauté de Communes Jura Sud pour un montant global de 7 700 Euros.

Pour information, Monsieur le Maire rappelle que l'aménagement de la zone d'activités En Pont est un dossier subventionné à hauteur de 65%.

Projet de casernement :

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient à la commune de Moirans de proposer différents terrains à la gendarmerie pour l'implantation du futur casernement. La proposition porte sur 3 terrains différents, et sera examinée par une commission ad-hoc de la gendarmerie nationale.

Requête devant le Tribunal Administratif de Besançon :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une requête devant le Tribunal Administratif de Besançon a été déposée par les Consorts Groperrin contre la commune de Moirans-en-Montagne, au sujet de leur mur situé Rue des Sports. Me Petit est mandaté pour représenter la commune sur cette affaire.

Projet de maison médicale :

Monsieur le Maire rappelle que le terrain d'emprise de la future maison médicale appartient à la commune de Moirans-en-Montagne. Une estimation a été établie par les Domaines et s'élève à 90 000 €. Monsieur le Maire propose le principe de mettre à disposition ce terrain au CIAS pour le projet de construction de la maison médicale. Dans le cadre des transferts de charges s'opérant actuellement entre la commune de Moirans et la Communauté de Communes Jura Sud, cette mise à disposition de terrain sera prise en compte.

L'ensemble de ces questions sont adoptées à l'unanimité.

4. Questions diverses et Communications :

Rapport d'activité Communauté de Communes Jura Sud :

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité de la Communauté de Communes Jura Sud pour l'année 2009. Chacun est invité à prendre connaissance de ce document très intéressant, dans la mesure où il retrace les actions engagées par cette collectivité au cours de l'année 2009.

Représentant de Jura Sud au SIDEC :

Le SIDEC, dans son rôle historique de syndicat mixte au service des collectivités du Jura est de plus en plus souvent en relation avec les communautés de communes ou autres EPCI à travers la mise en œuvre de missions dans de nombreux domaines d'activités (SIG, informatique et TIC, Très Haut Débit, énergies, eau ...).

La Communauté de Communes Jura Sud bénéficie de la part du SIDEC, de la mise en œuvre de services mutualisés.

Afin de lui permettre de renforcer sa participation au sein du SIDEC, ce dernier a procédé à une modification statutaire, permettant de mieux intégrer Jura Sud dans son propre fonctionnement.

Dans ce cadre, le SIDEC a sollicité Jura Sud pour formaliser son adhésion à travers ce nouveau cadre, en élisant un délégué.

Le Conseil Communautaire Jura Sud a approuvé le principe de ce nouveau dispositif par délibération en date du 15 avril 2010 et a sollicité la Commune de Moirans pour acter cette participation au sein du SIDEC en tant que membre adhérent. Monsieur le Maire propose d'approuver la participation de la Communauté de Communes Jura Sud au sein du SIDEC en tant que membre adhérent.

L'ensemble de ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Tirage au sort des jurés d'assises :

Suite à la demande de Madame la Préfète, un tirage au sort public a été réalisé afin de dresser une liste de 6 personnes pouvant être appelées à être juré d'assises. Les six noms retenus sont les suivants :

- ACQUISTAPACE Serge
- ALPGUNDUZ Kemal
- AOUSSAR Drissia
- BONDIER ép. MISCHLER Chantal
- CURLIER Pascal
- MILLET Romain

M. le Maire fait part d'un certain nombre de communications :

- ❖ Remerciements de Madame la Préfète du Jura pour l'implication de l'équipe municipale et des collaborateurs dans la tenue des bureaux de vote et le retour des résultats électoraux du scrutin régional ;
- ❖ Remerciements de la famille Bauduret suite aux décès de Madame Jeanne Bauduret ;
- ❖ Remerciements du bureau de l'association des Anciens Combattants de Moirans pour le versement de la subvention attribuée ;

- ❖ Remerciements de la Fédération de Franche Comté des Travaux Publics pour avoir rempli le questionnaire sur les futurs investissements de la commune dans le secteur des TP.
- ❖ Information de la société Jura Bétail sur l'élection de Monsieur Michel CETRE à la présidence de l'Union Nationale des Coopératives d'Elevage et d'Insémination Animale.
- ❖ Invitation de l'association Les Cyclamens à leur soirée de gala le samedi 1^{er} mai 2010 à 20h30 à la salle des fêtes de Moirans-en-Montagne.

La séance est levée à 20 h30

Le secrétaire de séance

Le Maire

Les Conseillers Municipaux